



# tellico

Tellico pkPRO

## Solution de caisse de pension attractive pour les moniteurs de conduite



Votre adhésion à l'Association Suisse des Moniteurs de Conduite (ASMC) vous procure de nombreux avantages. Vous pouvez également vous affilier à une caisse de pension en tant qu'indépendant sans employé et vous constituer ainsi un 2<sup>e</sup> pilier qui prendra une importance croissante. En tant que partenaire exclusive de l'ASMC, Tellico pkPRO vous propose une solution de prévoyance personnalisée à des conditions particulières attractives réservées aux membres de l'ASMC.



### Vos avantages d'un 2<sup>e</sup> pilier

Une solution LPP de Tellico pkPRO vous permet de profiter d'une affiliation à une caisse de pension performante depuis de longues années. Elle se caractérise par de faibles frais de gestion, une stratégie de placement axée sur la sécurité, et c'est en Suisse l'une des caisses affichant le plus grand effectif de membres jeunes.

#### Sécurité & attractivité

##### Couverture et épargne: Vieillesse, décès et invalidité

Vous profitez d'une partenaire de prévoyance expérimentée suivant une stratégie de placement très prudente, ainsi que d'une réassurance auprès de La Mobilière pour les prestations d'invalidité et de décès. Cela signifie que vos prestations vieillesse et risque sont assurées.

##### Couverture accidents (LAA) incluse

Il n'existe aucune obligation LAA pour les indépendants. Cette solution sectorielle vous permet d'inclure intégralement la couverture accidents (décès et invalidité).

##### Taux de prime attractifs et forfaitaires

Vous profitez de taux intéressants et forfaitaires, et ainsi de tarifs avantageux, que nous sommes en mesure de vous proposer grâce à la solution sectorielle. Dans ce cadre, nous attachons une grande importance à vous garantir à tout moment une transparence absolue sur les coûts, sans éventuels frais cachés d'affiliation, de mutation et de gestion.

##### Taux de prime attractifs et forfaitaires

La solution sectorielle a un effet positif sur le montant de votre tarif de risque. Il est collectif, et donc plus avantageux que dans le cas d'une assurance-vie individuelle.

Un conseil assuré par IBC Insurance Broking and Consulting Bern AG

#### Flexibilité

##### Rente ou capital – vous avez le choix

Contrairement au grand 3<sup>e</sup> pilier, la LPP vous propose de choisir, au moment de la retraite, entre rente et capital. Dans le 3<sup>e</sup> pilier, seul le retrait de capital est possible.

##### Différents plans de prévoyance au choix

Vous avez le choix entre trois plans de prévoyance pour les indépendants et deux pour le personnel employé. Vous pouvez ainsi épargner et couvrir à hauteur de vos besoins. De plus, vous avez la possibilité si vous le souhaitez de changer de plan le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

##### Possibilité de rachat facultatif et d'optimisation fiscale

Après un calcul réalisé par Tellico pkPRO, vous avez la possibilité d'augmenter votre avoir de vieillesse grâce à des rachats facultatifs. Ces derniers sont déductibles de vos impôts et proposent donc une possibilité d'optimisation fiscale.

## Vos plans de prévoyance auprès de Tellco pkPRO

En vous affiliant à Tellco pkPRO, vous épargnez pour votre retraite et vous protégez contre les risques. Vous pouvez choisir librement le montant de votre cotisation d'épargne en choisissant votre plan de prévoyance. Avec Tellco pkPRO, les indépendants ont le choix entre les plans Balance 10, Balance 15 et Balance 20. Votre avoir de vieillesse varie selon le plan choisi.

Financement*	Balance 10	Balance 15	Balance 20
Bonifications de vieillesse	6,2%	11,1%	15,9%
Assurances risque, y compris FoGa et compensation du renchérissement	3,2%	3,3%	3,5%
Frais de gestion	0,6%	0,6%	0,6%
Montant total 2020	10,0%	15,0%	20,0%

Valeurs-limites LPP/Régularisation	Cotisation d'épargne	Prestations de risque	Cotisation d'épargne	Prestations de risque	Cotisation d'épargne	Prestations de risque
■ Régime obligatoire	6,2%	40% RI 6% REI 24% PR 6% RO	11,1%	40% RI 6% REI 24% PR 6% RO	15,9%	40% RI 6% REI 24% PR 6% RO



\* En % du salaire assuré.

## Vos prestations avec Tellco pkPRO

En vous affiliant à Tellco pkPRO, vous êtes assuré en cas d'invalidité, de décès ou pour la retraite. Vos prestations en cas d'invalidité ou de décès sont indépendantes du plan choisi. Concernant votre rente de vieillesse en revanche, elle est la plus faible dans le plan Balance 10 et la plus élevée dans le plan Balance 20.

	Prestations pour les indépendants (y compris couverture accidents)
<b>Invalidité</b>	
Rente d'invalidité	40% du salaire AVS
Rente pour enfant d'invalidité	6% du salaire AVS
Délais d'attente des rentes/exonération des cotisations	12 mois / 3 mois
<b>Décès</b>	
Rente de partenaire	24% du salaire AVS
Rente d'orphelin	6% du salaire AVS
Age-terme de la rente d'orphelin	18 ou 25 ans
<b>Vieillesse</b>	
Rente de vieillesse hommes	Taux de conversion en % du capital-vieillesse projeté
Rente de vieillesse femmes	Taux de conversion en % du capital-vieillesse projeté
Rentes pour enfant de retraité	20% de la rente de vieillesse